

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

École Horizon-du-Lac : construction d'une école neuve

Saint-Eustache, 8 avril 2015 - Lors de la séance tenue le 24 mars 2015, le conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI) a adopté une résolution visant la construction d'une école neuve sur le terrain de l'école primaire Horizon-du-Lac située à Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Il s'agit d'une excellente nouvelle! Les travaux débuteront dès l'automne 2015 et l'ouverture de la nouvelle bâtisse est prévue pour l'année scolaire 2016-2017.

Saine gestion

Compte tenu de l'ampleur des coûts associés au projet de rénovation de l'école Horizon-du-Lac, il est devenu pertinent pour la CSSMI de s'orienter vers la construction d'une nouvelle école et ainsi prévoir la réutilisation des plans et devis d'une école existante. En effet, les contraintes et les coûts importants associés à la rénovation ont mené la CSSMI à se questionner sur la pertinence de poursuivre le projet de rénovation majeure qui, à terme, aurait été plus dispendieux. Le coût total de ce projet de construction est évalué à 11 512 906 \$.

Cohabitation des deux bâtiments

Les élèves et le personnel de l'école Horizon-du-Lac demeureront dans les locaux actuels pendant la construction du nouveau bâtiment. Cette cohabitation comportera des défis, certes, mais demeure la solution idéale pour les familles du quartier qui auraient vu leurs enfants répartis dans plusieurs écoles du secteur l'an prochain, si le projet de rénovation avait été réalisé. Au moment où le déménagement dans les nouveaux locaux aura été complété, l'école actuelle sera démolie. La CSSMI mettra tout en place pour assurer la sécurité des élèves, du personnel et des parents lors du chantier.

La future école, qui aura pignon sur la rue de l'Église, sera construite conformément aux normes actuelles et offrira à sa clientèle une salle polyvalente, des locaux pour le service de garde et des installations pour une cantine. La capacité d'accueil de l'école restera la même, c'est-à-dire 21 groupes.

Partenariat de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

En plus de donner son aval au nouveau projet de construction, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac permettra à la clientèle de l'école d'utiliser le parc et le chalet derrière l'église, sur l'heure du dîner ainsi que durant les heures d'ouverture du service de garde. La CSSMI se réjouit de ce partenariat, compte tenu du manque d'espace sur la cour extérieure durant les travaux de construction. Évidemment, l'école Horizon-du-Lac veillera à ce que le personnel nécessaire assure la sécurité au parc et lors des déplacements.

Le plan utilisé pour la construction de l'école sera celui de la firme d'architectes Leclerc associés, une école déjà bâtie à sept reprises au Québec. Ainsi, la CSSMI s'assure d'une école éprouvée et fonctionnelle tout en s'assurant du respect du budget pour cette construction.

Cette nouvelle a évidemment été applaudie par les parents des élèves fréquentant l'école.

- 30 -

Source :
Mélanie Poirier, conseillère en communication, CSSMI